

Info-Fourrage

Publié
par le

Conseil Québécois des Plantes Fourragères

Le mot du Président

1999, une bonne année pour le CQPF



Rappelons le, les buts du CQPF sont de promouvoir et représenter l'industrie des plantes fourragères. LE CQPF est une organisation qui doit avoir une forte représentation de producteurs. Le développement de l'industrie des plantes fourragères ne peut passer que par les producteurs. Des producteurs entrepreneurs et... entrepreneurs.

La table filière des plantes fourragères a été mise sur pied et est maintenant très bien lancée. C'est un dossier que le CQPF a piloté depuis 2 ans. La journée de champ organisée à Lennoxville a attiré plus de 250 participants. Le thème sur le maïs ensilage a été très apprécié. Cette activité aidant, le nombre de membres continue d'augmenter, particulièrement le nombre de producteurs, plus de 300!

Lors de l'assemblée annuelle, les membres ont souhaité qu'une journée champêtre soit à nouveau tenue cette année. Aussi, il y a eu des élections au Conseil d'administration; parmi les nouveaux venus deux producteurs ont été élus, tous deux du Bas St-Laurent. Nous leur souhaitons une bienvenue particulière.

Les plantes fourragères suscitent de l'intérêt et de l'enthousiasme. Nous souhaitons que le CQPF continue d'alimenter et de canaliser cet intérêt. En 2000, renouvelez votre adhésion au CQPF et amenez un voisin, un collègue. Le CQPF doit être une organisation où les producteurs occupent une place prépondérante.

Dans ce numéro ...

- 1 Le mot du président
- 2 Application du fumier liquide sur les prairies
- 3 La recherche en bref
- 4 Un déclin des pâturages au Québec
- 5 La Table filière des plantes fourragères, enfin une réalité Le maïs fourrager: retour de l'enfant prodigue
- 7 Le commerce du foin au Canada
Info-Fourrage plaît à ses lecteurs Les membres corporatifs du CQPF

Journée champêtre du CQPF le 6 juillet 2000 à Princeville

Prenez note que le CQPF tiendra encore cette année une journée champêtre. Elle se déroulera dans la région des Bois-Francs, à Princeville. L'avant-midi sera consacrée à des présentations tandis qu'en après-midi, il y aura au champ, des démonstrations d'équipements de fenaison: faucheuses, faneuses, presses, etc.

Le programme détaillé sera envoyé aux membres lorsqu'il sera plus définitif. On compte sur votre présence. Mettez cette date à votre agenda.

Réal Michaud, secrétaire du CQPF

Application du fumier liquide sur les prairies

Germain Lefebvre, agronome, Agro-Bio Contrôle

Les prairies établies sont une excellente culture pour valoriser les fumiers liquides. Encore faut-il utiliser de bonnes méthodes d'application. Le fumier liquide appliqué avec des "patins" apparaît une solution intéressante.

Les prairies de graminées utilisent de grande quantité d'éléments fertilisants, en particulier de l'azote. De plus, les champs sont accessibles après chaque coupe et supportent bien la machinerie. L'épandage de fumier sur les prairies apporte aussi son lot de contraintes. Il y a les pertes d'azote par volatilisation et les odeurs offensantes. L'épandage de fumier entraîne aussi du brûlage et de la souillure des feuilles, ce qui peut nuire au rendement, à la conservation et à la consommation du fourrage.

Au Centre de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Agassiz en Colombie-Britannique, on a évalué une façon novatrice d'épandre le fumier liquide sur les prairies. On a comparé la fertilisation minérale (34-0-0), le fumier liquide de vache appliqué par aspersion (citerne conventionnelle) ou appliqué avec une

citerne muni de "patins" espacés de 23 cm (photo ci-dessous). Ces "patins" glissent sur le sol et déposent le fumier liquide sous le feuillage. Les applications ont été faites sur une base d'azote minéral (environ 50% de l'azote du fumier est sous forme minérale) et deux taux d'application ont été utilisés:

Temps d'application	Dose de N (kg/ha)	
	Élevée	Faible
Printemps	100	50
Été	100	50
Automne	100	50
Total	300	150

L'efficacité apparente de l'azote différait peu pour la fertilisation minérale (34-0-0) et le fumier appliqué avec les "patins". Pour l'application en aspersion, l'efficacité apparente de

l'azote était nettement réduite. De plus, le rendement en fourrage avec le fumier liquide appliqué avec "patins" a été de 10 t/ha (m.s.) à 17.6% de protéines.

Efficacité de l'azote selon le type d'épandage

N Engrais minéral	58%
N Patins	53%
N Aspersion	38%

En conclusion, le fumier liquide appliqué avec des "patins" a permis une efficacité de l'azote semblable à celle de l'engrais. En augmentant l'efficacité de l'azote, on peut appliquer moins de fumier pour obtenir le rendement optimum et ainsi ralentir l'accumulation des autres minéraux. Le développement de tels applicateurs permettra sûrement d'améliorer la cohabitation de deux ressources importantes au Québec, les fourrages et les fumiers.

Traduit et résumé de Shabtai Bittman et al. (1999) Agron. J. 91:826-833.

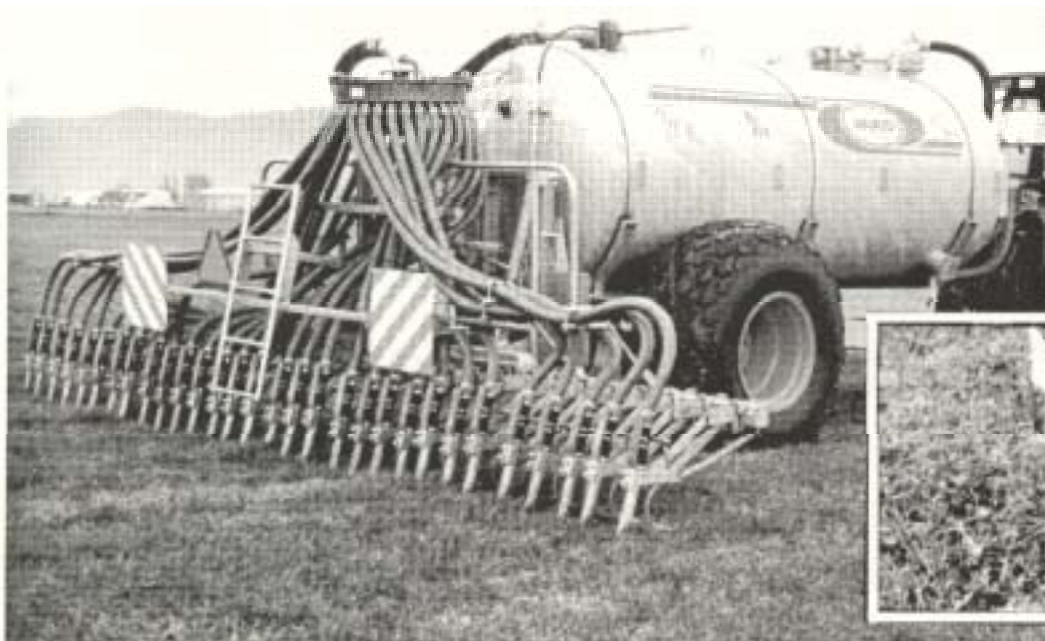


Photo tirée de "Advance Forage Management" publié par "Pacifie Field Corn Association"



La recherche en bref

Plantes fourragères et agriculture durable

Il n'y a pas que le bon vin qui intéresse nos cousins français. Entre la crise de la vache folle et les organismes génétiquement modifiés, le concept de l'agriculture durable fait son chemin en France. Au cours de sa dernière réunion d'hiver, l'Association Française pour la Production Fourragère (la cousine française du CQPF) a discuté du rôle-clé des plantes fourragères dans l'agriculture durable. Le compte-rendu des discussions est publié dans la revue Fourrages (Décembre 1999) publié par l'Association Française pour la Production Fourragère.

La teneur en nitrates des sols et les besoins en azote de graminées

Peut-on prédire les besoins en azote d'une prairie de graminées en mesurant la teneur en nitrates des sols au printemps? Selon les résultats d'une étude effectuée en Abitibi Témiscamingue (Ziadi et collaborateurs, Revue Canadienne de la Science du Sol, 80: 203-212), la teneur en nitrates des sols au printemps ne prédit pas très bien les besoins en azote des graminées fourragères. Des résultats similaires ont été obtenus en Colombie-Britannique (Kowalenko, Revue Canadienne de Phytotechnie 80: 1-10). Par contre, les travaux de Ziadi et collaborateurs en Abitibi Témiscamingue ont démontré le potentiel d'une nouvelle technique à base de membranes d'échange anionique. L'évaluation de cette nouvelle technique pour la prédiction des besoins en azote se continue.

La recherche sur la qualité des fourrages, un bon investissement

Dans le dernier numéro de la revue "Crop Science"(39: 21-27), Stephen Ford, un spécialiste en économie rurale du "Pennsylvania State University", discute des bénéfices pour les consommateurs, les producteurs, et l'environnement de la recherche sur la qualité des plantes fourragères. Il conclut que l'investissement dans ce domaine de recherche apporte des bénéfices importants à plusieurs segments de la population.

L'ensilage de qualité améliore la production des brebis

Des brebis alimentées avec un ensilage de graminées récolté au stade début épiaison ingéraient plus de matière sèche, produisaient plus de lait et obtenaient un gain de poids supérieur que celles alimentées avec un ensilage récolté au stade de pleine épiaison. Cette étude réalisée au Québec traite également de la teneur en protéines du supplément et du nombre d'agneaux allaités par brebis. (Roy et collaborateurs, Revue Canadienne de Science Animale 79: 499-508).

Chronique préparée par
Gilles Bélanger, chercheur Agriculture
et Agroalimentaire Canada Sainte-Foy

Le Conseil d'administration du CQPF 2000 -2001

Germain Lefebvre, président
Agro-Bio Contrôle Inc.
Jean-Yves Cloutier, vice-président
Semican Biosem Inc.
Dominique Jobin, vice-président
Semico Inc.
Réal Michaud, secrétaire
Agric. et Agroalimentaire Canada
Guy Allard, trésorier
Université Laval
Marc Cloutier, directeur
Marcanon International
Raynald Drapeau, directeur
Agric. et Agroalimentaire Canada
Erick Gendron, directeur
producteur agricole
Serge Lacroix, directeur
Producteur agricole
Yvan La Liberté, directeur
Kverneland Inc.
Daniel Laplante, directeur
Pickseed Canada Inc.
Réal Loiseau, directeur
La Terre de Chez Nous
Jean-Claude Plourde, directeur
Producteur agricole
Philippe Savoie, directeur
Agric. et Agroalimentaire Canada
Gilles Vézina, directeur
Agri-flex Inc.

Bonne retraite François

François Canivet, spécialiste en grandes cultures chez Semences Pride, prend une retraite bien méritée. François prend aussi sa retraite en tant que membre du conseil d'administration du CQPF et membre du Comité des plantes fourragères du Conseil des productions végétales du Québec. François a été membre du conseil d'administration

du CQPF depuis 1988, année où le CQPF a débuté ses activités. Avec le départ de François, nous perdons un membre dévoué et dédié à la promotion des plantes fourragères au Québec.

François, bonne et longue retraite, et mille fois merci pour ta précieuse collaboration.

Tes amis du CQPF

Un déclin des pâturages au Québec

Hubert McClelland, agronome, conseiller régional à Buckingham, MAPAQ

Alors que les superficies en pâturages sont à la hausse dans le bassin des Grands Lacs et même dans les Prairies canadiennes, au Québec, nous faisons le contraire. Depuis 1991, les superficies en pâturages améliorés au Québec ont décliné de 75 000 hectares. Est-ce un bon geste pour démontrer aux consommateurs québécois que nous cultivons en nous souciant de plus en plus de la protection de l'environnement?

Comment justifier cette importante réduction dans les superficies des pâturages quand des producteurs laitiers du Wisconsin optent de plus en plus pour cette méthode afin de réduire leurs coûts de production et protéger l'environnement? Est-ce que nos produits animaux sont trop bien payés pour pâturer pour toute la saison de croissance?

Mon inquiétude à ce sujet a été ravivée lors de la réception du " Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire du Québec ". J'ai été étonné de voir que les auteurs y avaient comme seule liste de cultures fourragères au Québec le maïs ensilage et le foin cultivé. Les pâturages ont été omis entièrement des données fourragères. Ils ont publié des données pour 50 000 hectares de maïs ensilage et les 880 000 hectares de foin cultivé mais aucune donnée pour les pâturages.

Le pâturage, la plus vieille

culture fourragère qui date d'avant la Bible, a été négligé même si on retrouvait 195 000 hectares en pâturages améliorés en 1997 au Québec. Il a fallu que j e consulte la page Web du Bureau des Statistiques du Québec



pour trouver ces données sur les pâturages améliorés. Par contre, il n'y avait aucune donnée sur les superficies de pâturages naturels dont les données se trouvaient pourtant dans la fiche des exploitations agricoles de 1997. À ce moment, on trouvait 189 000 hectares de pâturages naturels au Québec. On avait donc un total de 384 000 hectares en pâturage.

Je vous invite à regarder le tableau 1. Après les grains, le soya et les autres oléagineuses avec 694 000 hectares en 1997, les pâturages sont très importants. Nous négligeons les pâturages avec notre gestion et l'utilisation de certains intrants. Il est apparent que même les gens des statistiques ne croient plus à cette vieille méthode de culture. Elle est pourtant efficace pour les producteurs de la Nouvelle-Zélande et de l'Irlande qui viennent nous battre sur les marchés mondiaux, de même que dans les investissements des grandes laitières nord-américaines.

Nous négligeons cette technique de production économique parce que nous croyons qu'elle est dépassée. Notre collectivité agricole se trompe-t-elle?

Tableau 1 : Une brève description de l'évolution des superficies (hectares) en pâturages au Québec

	1991	1997	Changement (%)
Pâturage amélioré	271,000	195,000	-28
Maïs ensilage	32,000	50,000	+50
Foin cultivé	870,000	880,000	0%
Total	1,173,000	1,125,000	- 5%
Pâturage naturel	Pas de données	189,000	Pas de données
Céréales	610,620	574,000	-6
Soya	25,271	120,000	+47
Céréales et soya	635,891	694,000	+9

La Table filière des plantes fourragères, enfin une réalité

Guy Allard, Université Laval

Les actions du Conseil Québécois des Plantes Fourragères ont porté fruit. La Table filière des plantes fourragères a vu le jour en avril 1999, et elle devrait permettre d'assurer le développement du secteur des plantes fourragères. Nous sommes heureux de vous présenter la composition et le fonctionnement de la Table filière.

LES MEMBRES

La Table filière des plantes fourragères est composée des personnes suivantes:

- Représentant du MAPAQ et Président

Jacques Jubinville -

-- Secrétaire

Guy Hayart

- Producteurs:

Denis Bilodeau, Marcel Cardinal, Pierre-Yves Germain, Christian Ostiguy

- Distributeurs et transformateurs:

Marcel Belisle, Marc Cloutier, Jean-Paul Thériault, Yves Trottier -

Organismes:

Guy Allard, Yvan Beaulieu, Pierre Fournier, Germain Lefebvre, Michel Perron, Philippe Savoie

LES COMITÉS

La Table se réunira deux fois par année, le fonctionnement sera assuré par l'entremise de comités:

- Comité exécutif

J. Jubinville, G. Hayart, M. Cloutier, P.-Y. Germain, G. Lefebvre et Y. Trottier

- Comité "Portrait du secteur"

G. Allard, Y. Beaulieu, G. Hayart et M. Perron

- Comité "Guide de production de foin de commerce"

M. Cardinal, P.-Y. Germain, G. Hayart, C. Ostiguy et P. Savoie

- Comité "Développement des marchés"

M. Cloutier, P. Fournier, G. Hayart, Richard Roy (MAPAQ, développement des marchés) et Y. Trottier

LES RÉUNIONS

La réunion de fondation de la Table filière des plantes fourragères s'est tenue le 22 avril 1999. Des réunions de travail ont eu lieu le 4 novembre 1999 et le 29 mars 2000. Les Comités se sont réunis aux dates mentionnées ci-après et ont les mandats suivants:

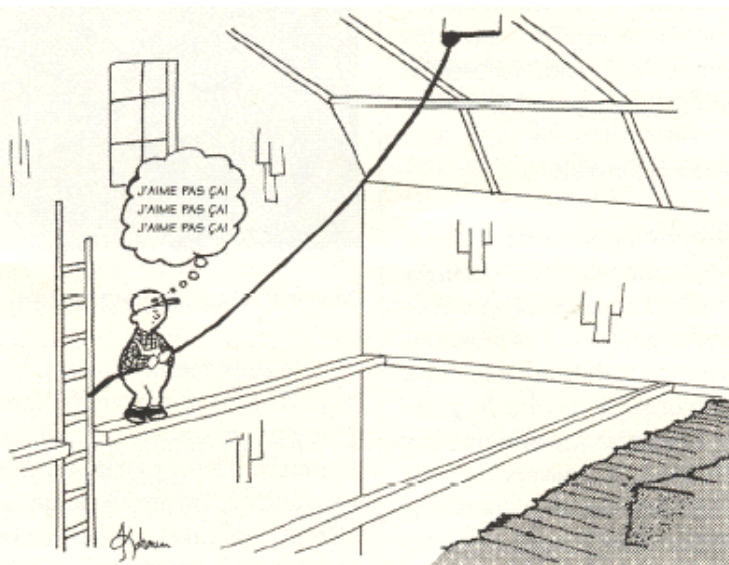
- Le Comité "Portrait du secteur" s'est réuni le 24 novembre 1999. Son mandat est de préparer le portrait de

l'industrie des plantes fourragères. Les éléments proposés sont : les marchés interne et international, les catégories de fourrage, le réseau de commercialisation et d'intervenants.

- Le Comité "Développement des marchés" s'est réuni le 14 décembre 1999. Son mandat est d'assurer le développement du secteur des plantes fourragères en étant actif dans : les marchés potentiels, la veille technologique et les besoins de développement et de recherche.

- Le Comité "Guide de production de foin de commerce" s'est réuni le 14 décembre 1999. Son mandat est de publier un guide qui s'adressera spécifiquement aux producteurs de foin qui sont intéressés par ce marché spécifique.

- Le Comité exécutif s'est réuni le 18 février 2000.



JEAN, POURRAIS-TU ALLER CHERCHER? LE FOIN PF FREMIÈRE COUPE? IL EST PLACÉ EN HAUT À GAUCHE !...

Tiré de «Le diable est aux vaches» de Charles Kohnen, publié par la Fédération des producteurs de lait du Québec

Le maïs fourrager: retour de l'enfant prodigue

Philippe Savoie, agr. et ing., Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy

Au fil des ans, la popularité du maïs fourrager a beaucoup fluctué au Québec. En 1976, on en cultivait plus de 100 000 ha. En 1992, seulement 30 000 ha ont été récoltés. En 1999, les superficies ont augmenté à nouveau à plus de 70 000 ha. Qu'est-ce qui explique cet engouement renouvelé pour le maïs fourrager?

Excellent aliment et bons rendements

Le maïs fourrager est reconnu comme un excellent aliment pour les ruminants, riche en énergie et en fibre. Il permet de préparer des rations presque complètes à la ferme lorsqu'il est combiné avec des fourrages riches en protéine comme la luzerne ou le trèfle. Le maïs fourrager a un rendement pratiquement deux fois plus élevé que celui du foin. Il produit environ 12 à 15 tonnes de matière sèche à l'hectare versus 5 à 7 tonnes pour le foin, sur une base annuelle.

Le maïs est évidemment plus exigeant que le foin; il requiert plus d'intrants, des sols peu sujets à l'érosion, et un climat relativement chaud. Toutefois, de nouvelles variétés comme le maïs nain sont maintenant adaptées aux régions périphériques.

Engouement renouvelé

Durant la période 1980 à 1990, la production de maïs fourrager a connu un déclin pour des raisons économiques et techniques. Les programmes d'assurance-stabilisation du maïs grain ont favorisé la récolte du grain plutôt que de la plante entière en ensilage. De plus, la conservation du maïs ensilage dans des silos-tours exigeait d'attendre que le maïs soit relativement mûr et plus sec pour ne pas couler. Par ailleurs, les chantiers de récolte étaient alors plutôt lents.

Aujourd'hui la disponibilité de fourragères automotrices ou de fourragères traînées à haute capacité et une meilleure maîtrise technique des silos horizontaux permettent de récolter plus tôt, d'étaler la période de récolte sur plusieurs semaines et d'avoir un ensilage d'excellente qualité en abondance et à un coût avantageux.



Machinerie plus performante

Les manufacturiers de machines agricoles se sont aussi adaptés aux nouveaux besoins en récolte du maïs fourrager. Depuis 1998, la plupart des fourragères traînées à haute capacité offrent l'option du module de broyage qui brise les grains et les rafles afin d'en accroître la digestibilité. Le module de broyage est particulière

ment intéressant pour la récolte de grandes superficies de maïs fourrager à des stades de maturité avancés, quand le grain durcit et devient moins digestible. D'autres changements à prévoir d'ici quelques années incluent des capteurs de rendement sur les fourragères et la tête de coupe à largeur variable.

Les éleveurs de bovins laitiers et de bovins de boucherie considèrent de plus en plus le maïs fourrager comme un aliment de base dans les rations. Pour les petites et moyennes entreprises, le maïs fourrager pose encore des contraintes au niveau de l'équipement de récolte et des systèmes d'entreposage. Le partage de machinerie et le développement de silos horizontaux adaptés à des petits volumes sont des facteurs qui accroîtront encore l'intérêt pour le maïs fourrager durant les prochaines années.

UN RAPPEL

Ce rappel s'adresse. à : ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation pour devenir membre du CQPF. pour l'année 2000.

En renouvelant votre cotisation. au CQPF pour la modique somme de 10\$, vous recevez l'Info-Fourrage publié trois fois par année et bénéficiez de frais. d'inscription réduits lors des activités du CQPF.. Assurez-vous de ne pas manquer le prochain numéro : le présent. numéro vous étant offert gracieusement par le CQPF

Complétez le coupon: réponse de la page 8 et. retournez votre cotisation~ dès aujourd'hui.. Le CQPF vous en remercie:: d'avance. :

Réal Michaud, secrétaire du CQPF

Le commerce du foin au Canada

Dominique Jobin, Directeur des produits fourragers chez Semico Inc.

Le commerce du foin est un secteur important de l'économie agricole, principalement dans l'Ouest canadien. Des statistiques sur le commerce du foin sont disponibles sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (<http://aceis.agr.ca/misb/spcrops/forawef.html>). En voici quelques-unes.

Superficie en production

Le Canada produit du foin cultivé sur environ 15 millions d'acres. En outre, 49 millions d'acres de parcours et de pâturage servent également aux productions animales. La plupart des parcours au Canada se rencontrent dans l'Ouest canadien. L'Alberta possède la plus grande superficie de foin cultivé avec environ 5 millions d'acres. La production de foin dans l'Ouest canadien augmente graduellement depuis les dix dernières années, alors que celle de l'est du Canada est demeurée assez stable.

La transformation des plantes fourragères, qui comprend la production d'agglomérés de luzerne déshydratée et séchée au soleil, des cubes de luzerne et des balles comprimées de fléole et de luzerne, est concentrée dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. La transformation des plantes fourragères au Manitoba et dans l'est du Canada se fait à une échelle plus restreinte.

Volume de production

Statistique Canada estime que le Canada produit environ 30 mil

lions de tonnes de foin cultivé par année. Au cours de la campagne de cultures fourragères de 1998-1999 (1 juin au 31 mai), la production d'agglomérés de luzerne a totalisé 467 000 tonnes et celle de cubes de luzerne a atteint 232 000 tonnes.

La production de balles comprimées de fléole suscite un regain d'intérêt chez les producteurs des Prairies à mesure que de nouveaux établissements de compaction du foin augmentent leur capacité de répondre à la demande de la clientèle asiatique. Presque toute la production est destinée aux marchés d'exportation outremer; les exportations de balles de fléole totalisent 145 000 tonnes en 1998.

Écoulement

Le gros de la production fourragère canadienne est utilisé à la ferme. Les ventes de foin hors ferme représenteraient moins de 10 à 15 % de la production totale.

Les agglomérés et les cubes de luzerne, ainsi que les balles de foin

Suite page 8

Info-Fourrage plaît à ses lecteurs

Gilles Bélanger et Réal Michaud

Plus de 40 membres du CQPF ont répondu au sondage publié dans le dernier numéro d'InfoFourrage. Dans l'ensemble, nos lecteurs sont satisfaits du contenu et de la présentation d'InfoFourrage. De nombreuses suggestions ont été faites sur les sujets à traiter et la présentation. Les sujets les plus nommés sont la commercialisation des fourrages, le maïs ensilage, et la description des espèces fourragères. La fréquence limitée de parution (3 numéros par année) et la présentation modeste ont été identifiées comme les éléments à améliorer.

Nous remercions tous les lecteurs qui ont répondu au sondage. Vos commentaires et suggestions vont nous permettre d'améliorer votre bulletin d'information.

Monsieur Jean-Claude Plourde de St-Arsène s'est mérité un sac de semences d'une valeur de 250\$ à la suite du tirage réalisé lors de la réunion annuelle.

Merci aux collaborateurs de l'Info-Fourrage.

PARTICIPEZ !? Vous avez une information, une nouvelle intéressante ou des commentaires?? Veuillez les faire parvenir à l'attention de Gilles Bélanger.

Tel : 418 - 657-7980, FAX: (418) 648-2402; E-Mail: Belangergf@em.agr.ca

Info-Fourrage est publié par le Conseil Québécois des Plantes Fourragères, 2560, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, Québec, G1V 2J3

L'Info-Fourrage est produit par Gilles Bélanger et Réal Michaud, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy

MEMBRES CORPORATIFS DU CQPF

Le commerce du foin (suite)

comprimées, sont généralement destinés aux marchés d'exportation en Asie (Japon, Corée du Sud et Taïwan). Les marchés intérieurs de ces produits sont relativement restreints. Selon Statistique Canada, le Canada a exporté en 1998 environ 232 000 tonnes d'agglomérés de luzerne (d'une valeur de 46,4 millions de dollars) et 92 000 tonnes de cubes de luzerne (d'une valeur de 20 millions de dollars). Les exportations de foin en balles (balles normales et comprimées) ont augmenté pour atteindre 145 000 tonnes, pour une valeur de 46 millions de dollars. De ces exportations, les ventes au Japon ont totalisé 106 000 tonnes.

Le Canada possède actuellement près de 90 % du marché japonais des agglomérés de luzerne et environ 25 % du marché des cubes de luzerne. Les fournisseurs canadiens approvisionnent environ 9 % du marché japonais de foin en balles de 1,5 million de tonnes et nos exportations continuent à augmenter chaque année. Le marché asiatique devrait demeurer ferme pour les produits fourragers canadiens.

Il semble que notre position s'améliore dans le commerce du foin au Canada mais elle est limitée par le nombre de postes de transformation du foin en produit exportable. Plus il y aura d'organisations qui investiront dans la transformation du foin exportable, plus il y aura de possibilité d'en exporter davantage. Évidemment chaque marché ciblé devra être étudié en fonction d'une rentabilité et déjà la Table filière des plantes fourragères étudie toutes les possibilités qui nous sont offertes dans nos réalités québécoises. C'est à suivre!

Agribrands Purina Canada
Agrocentre Belcan Aventis
CropScience Coopérative Fédérée de Québec
Culture Plastitech Inc. La Terre de Chez Nous
Les Producteurs de pierre à chaux naturelle du Québec
Les Luzerniers Belcan du Québec Inc.
Kverneland Inc.
MapleSeed Inc. Monsanto Canada Inc. Mycogen Canada Inc. Novartis Semences Nutrite Inc. Pickseed Canada Inc. Pioneer Hi-Bred Ltée Semences Pride Semican Biosem Inc. Semico Inc. Silo Supérieur Inc. Shur Gain William Houde Inc.

Devenez membre du Conseil Québécois des Plantes Fourragères et recevez Info-Fourrage - Membre individuel:10\$ Membre corporatif: 250\$

Nom _____

Compagnie / organisation _____

Adresse _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Occupation _____

Faire le paiement à l'ordre de
Conseil Québécois des Plantes Fourragères
Faire parvenir à : Centre de recherches, 2560, boul Hochelaga, Sainte-Foy, Qué. G1V 2J3

Les buts du CQPF sont de promouvoir et de représenter l'industrie des plantes fourragères au Québec. Le CQPF vise à ce que les plantes fourragères deviennent un facteur déterminant et une force de développement régional.

Tiré de «Le diable est aux vaches» de
Charles Kohnen, publié par la
Fédération des producteurs de lait du
Québec